

Commune d'Yvrac et Malleyrand
Procès-verbal conseil municipal

Jeu

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le jeudi vingt-trois mai deux mille vingt-quatre à vingt heures sous la présidence de Monsieur Emmanuel JOUASSIN, Maire.

Date de convocation : 17 mai 2024

Présents : Mme CHALAI – GUILLEBAUD – LE PAPE - PRAGOUT
M. JOUASSIN – LEVEQUE - LOHUES - MARCHAND - VALLEAU

Absent : Mmes BÉNON

Pouvoirs :
Mme ESCOUVOIS à Mme GUILLEBAUD
M. SOUMAGNE à M. LOHUES

Désignation du secrétaire de séance : Mme CHALAI

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 Avril 2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Délibération DM n°1 Budget Commune régularisation de cession d'actifs 2023

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'appliquer une Décision Modificative n°1 sur le budget primitif 2024 de la Commune pour créditer de 2 400.00 € l'article 673 Titre annulé sur année antérieure, pour régulariser une écriture de cession de 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité de ses membres présents décide :
- approuve la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2024 de la Commune comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	Crédits à ouvrir
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	
Article 673 Titres annulés	+ 2 400.00 €
Dépenses de Fonctionnement	Crédits à réduire
Chapitre 011 Charges à caractère général	
Article 60612 électricité	- 400.00 €
Article 60633 Fournitures de voirie	- 1 000.00 €
Chapitre 012 Charges de personnel	- 1 000.00 €
Article 6218 Autres personnels extérieurs	

3. Délibération nouvelle numérotation de rues

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, décide la création de voirie avec numérotation comme suit :

CRÉATION DE VOIRIE avec numérotation

Le rajout du numéro de voirie suivant : 17 bis de l'adresse ROUTE DE CHASSENEUIL pour la parcelle cadastrée Section B n° 1322 appartenant à Mme FALLAS.

Le rajout du numéro de voirie suivant : 17 ter de l'adresse ROUTE DE CHASSENEUIL pour la parcelle cadastrée Section B n° 1322 appartenant à Mme FALLAS.

4. Préparation élections européennes du 09 Juin 2024

Le jour des élections, un stand sera tenu par le conseil municipal des jeunes, afin de montrer leur travail effectué pendant les deux années de mandat.

Tableau de présence des élus ci-dessous :

NOM des élus	8 h 00 à 11 h 30	11 h 30 à 15 h 00	15 h 00 à 18 h 00	Dépouillement
CHALAIS Chantal	X			X
MARCHAND Daniel			X	X
ESCOUVOIS Mireille				X
GUILLEBAUD Julie				
LACOURARIE Fanny				
LE PAPE Sylvie		X	X	
LEVEQUE Frédéric	X			X
LOHUES François				
PRAGOUT Marie			X	
SOUMAGNE Michel		X		
VALLEAU Fabrice	X	X		

5. Préparation Fête de la musique : 21 Juin 2024

- L'éclairage public sera maintenu pour la soirée
- Plan de circulation stationnement au stade, parking « Léa » pour les bénévoles, route fermée du carrefour à l'entrée de la place de la mairie, circulation déviée par Beaumont,
- La scène sera installée sous le marronnier,
- Tout le matériel sera stocké dans la salle « Jean Denis » car la salle des fêtes étant louée le week-end, elle sera fermée,
- La manifestation débutera vers 19h/ 19h30
- Chorale du collège 20 mn, 3 solistes (Jordan, Léa et guitariste) et un duo 40 mn
- 21h les élèves de Christian CROSLAND 40 mn,
- 22h30 musique celtique 30 à 40 mn,
- 23h / 23h15 feu d'artifice,
- Après le feu d'artifice, soirée « année 80 »,
- Une tombola sera organisée afin de budgétiser un voyage pour les enfants du conseil des jeunes,

6. Point sur les ventes/ acquisition des chemins

Toutes les acquisitions : Mme BEAUMATIN, M. PERAUD, M. VIVION, M. CHAPLET, M. DUHAZÉ, M. FORT ont été signés avec le notaire, il reste plus que l'échange avec la succession BAIJARD à terminer.

7. Demande hommage formulés par les enfants de Mme Louise MÉDIHA

Monsieur le Maire a répondu à la sollicitation des enfants de Mme MEDIHA, afin d'organiser une journée d'exposition des tableaux de leur mère.

Il leur a précisé que nous avons dû prendre conseil auprès des services juridiques de l'AMF16 pour savoir ce que nous pouvions faire et dans quel cadre.

Leur souhait étant d'organiser une exposition des œuvres de leur mère.

En effet ses œuvres sont cotées et ne peuvent être vendues que par le biais d'une vente aux enchères avec un commissaire-priseur et toute la logistique qui va derrière.

Notre commune ne possède pas de lieux suffisamment sécuriser pour accueillir un tel évènement, ni pour entreposer les œuvres de Louise-Aziza.

De plus si nous souhaitions organiser cette vente, cette activité pourrait être qualifiée "d'exploitation économique" et nous serions dans l'obligation de leur demander une redevance, en tenant compte notamment du montant total des ventes.

Notre commune n'a pas vocation à ce type d'activité et nous ne souhaitons pas nous mettre en infraction avec la trésorerie publique qui gère nos comptes.

Nous ne pouvons donc malheureusement pas donner une suite favorable à leur demande.

Mais cependant à l'occasion de la venue de l'Harmonie d'Angoulême le 30 juin prochain, un hommage sera rendu à Louise-Aziza qui avait été à l'initiative de cette manifestation.

Nous avons également prévu de convier ses amis peintres de la Biennale de La Rochefoucauld.

Enfin en septembre à l'occasion des journées du patrimoine nous allons organiser une randonnée thématique au départ de la chapelle de Malleyrand.

8. FDAC 2024 – travaux place de la mairie

Des travaux de voirie ont été chiffrés pour la réfection des routes de notre commune, ces travaux bénéficient d'une subvention de 50% par le biais du FDAC.

Le montant de ces travaux est de 25 444.50€ HT.

Les routes retenues sont : la tuilerie de Malleyrand, Miaulant/Ménateau, Miaulant/Gros Bonnet, la Ménardie route de la Piscine, Sainsac, route de la Vacherie.

Tableau descriptif ci-dessous :

FDAC 2024_YVRAC						
Voie communale		Descriptif travaux	Quantité	Unité	PU	Total HT
		Déplacement du matériel, équipes et mise en sécurité	1	Ft	245,00 €	245,00 €
		Signalisation et balisage	10	Ft	45,00 €	450,00 €
Sous total HT						695,00 €
VC 10 de Malleyrand à la croix de Bord						
		Reprofilage en GNT avant enduit y compris fo, mo manuelle de graviers 0/20 et compactage	5	T	59,50 €	297,50 €
		Réalisation de PAT semi Automatique pour reprise des flashes, nids de poule, arrachement et étancher la GNT, y compris pré gravillonnage manuel, fo et mo mécanique bi-couche à l'émulsion de bitume à chaud, dosé à 69% + graviers 6/10 et 2/6 2/6 gris lavé	1,25	T	1 390,00 €	1 737,50 €
Sous total HT						2 035,00 €
VC 5 de la Vallade à la croix de Bord						
		Réalisation de PAT semi Automatique pour reprise des flashes, nids de poule, arrachement et étancher la GNT, y compris pré gravillonnage manuel, fo et mo mécanique bi-couche à l'émulsion de bitume chaud, dosé à 69% + graviers 6/10 et 2/6	1,25	T	1 390,00 €	1 737,50 €
		Réalisation d'un enduit gravillonné monocouche sur une partie de route pour l'étancher y compris prégravillonnage manuel, fo et mo mécanique d'émulsion de bitume à chaud, dosée à 69%, à raison de 1,6kg/m2 et finition engraviers 2/6 gris lavé	832	m2	2,25 €	1 872,00 €
Sous total HT						3 609,50 €

VC 102 de chez gros Bonnet à Miaulant						
		Renforcement de virage en bordures y compris terrassement, implantation puis réalisation de bordures coulées en place en béton type A2, sciage joint de dilatation et remblaiement en GNT compacté devant bordures	45	ml	43,50 €	1 957,50 €
		Plus value pour réalisation d'une forme type avaloir + accompagnement en béton au point bas des bordures	1	U	65,00 €	65,00 €
		Remise en forme des déblais de terrassement à l'arrière des bordures	45	m2	5,50 €	247,50 €
		Reprofilage en GNT avant enduit y compris fo, mo manuelle de graviers 0/20 et compactage	5	T	59,50 €	297,50 €
		Réalisation de PAT semi Automatique pour reprise des flashes, nids de poule, arrachement et étancher la GNT, y compris pré gravillonnage manuel, fo et mo mécanique bi-couche à l'émulsion de bitume chaud, dosé à 69% + graviers 6/10 et 2/6	1,25	T	1 390,00 €	1 737,50 €
Sous total HT						4 305,00 €

VC 6 de Malleyrand à St Adjutory			Renforcement de virage en bordures y compris terrassement, implantation puis réalisation de bordures coulées en place en béton type A2, sciage joint de dilatation et remblaiement en GNT compacté devant bordures	185	ml	43,50 €	8 047,50 €
			Plus value pour réalisation d'une forme type avaloir + accompagnement en béton au point bas des bordures	2	U	65,00 €	130,00 €
			Remise en forme des déblais de terrassement à l'arrière des bordures	185	ml	5,50 €	1 017,50 €
			Reprofilage en GNT avant enduit y compris fo, mo manuelle de graviers 0/20 et compactage	5	T	59,50 €	297,50 €
			Réalisation de PAT semi Automatique pour reprise des flashes, nids de poule, arrachement et étancher la GNT, y compris pré gravillonnage manuel, fo et mo mécanique bi-couche à l'émulsion de bitume chaud, dosé à 69% + graviers 6/10 et 2/6	1,75	T	1 390,00 €	2 432,50 €
Sous total HT							11 925,00 €
VC 207 de la Vacherie à Yvrac			Reprofilage en GNT avant enduit y compris fo, mo manuelle de graviers 0/20 et compactage	5	T	59,50 €	297,50 €
			Réalisation de PAT semi Automatique pour reprise des flashes, nids de poule, arrachement et étancher la GNT, y compris pré gravillonnage manuel, fo et mo mécanique bi-couche à l'émulsion de bitume chaud, dosé à 69% + graviers 6/10 et 2/6	1,25	T	1 390,00 €	1 737,50 €
Sous total HT							2 035,00 €
			Balayeage du rejet après murissement des enduits	8	Hrs	105,00 €	840,00 €
Total HT							25 444,50 €
TVA 20%							5 088,90 €
Total TTC							30 533,40 €

9. Informations et questions diverses

- SDEG : la commune participe à l'offre d'achat groupé, et on reviendra au tarif groupé en 2025 pour tous les l'éclairage public communal,
- Travaux grange : en attente des travaux de M. SAVARY, lampadaire grange Léa remis en marche,
- STADE : anciens lampadaires (en attente proposition SDEG) afin de démonter les lampadaires actuels pour mettre un éclairage LEDS (devis en attente), projet pour 2025.
- SALLE DES FETES : les chaises commandées doivent arriver prochainement et le four et étuve sont commandés également,
- Retour proposition d'achat de M. et Mme ELIE de l'ancien atelier communal : en attente de leur proposition, prix d'achat délibéré à 20 000 € le 15/02/2024.
Aussi, le conseil municipal a décidé de demander aux agents communaux leur avis concernant l'utilité du local rattaché à l'atelier communal.
- FIBRE : problème raccordement chez M. LATASTE à la Vacherie, des frais de mise en service sont à prévoir, le montant est de 1 300€ pour ces travaux, demande refusée par le conseil municipal pour une éventuelle participation de la commune,
- FOUR A PAIN : le four à pain qui se trouve rue de la Margot, M. SENILLOUT est venu voir son état, il faudrait refaire la cheminée et refaire la porte en fonte pour fermer le four.
M. GEIGER (ancien maire) propose de créer une association communale « Patrimoine » afin de remettre le four en état avec des bénévoles et demander des subventions pour financer le projet.

Fin de séance 22H25